

24 mai 2011

11.364

Question Doris Angst**Accueil de jour des enfants et places de crèche**

Nous avons appris par la presse que l'Association neuchâteloise d'accueil familial (AFJ) est victime de son succès et ne peut plus donner suite à de nouvelles demandes d'accueil d'enfants. Ceci pas par manque de place d'accueil, mais bien par manque de moyens financiers. Suite à l'urgence de la situation, l'office cantonal de l'accueil extrafamilial a accordé à l'association une avance sur ses subventions. Ce qui ne suffit cependant pas, étant donné que la demande en place d'accueil – tout comme la demande de places de crèches – vont en augmentant. Les familles souhaitant pouvoir faire garder leurs enfants et ne serait-ce que pour une demi-journée ne savent parfois plus trop comment faire face à cette pénurie.

Suite à cette situation et étant donné le nombre de places de crèches toujours insuffisantes:

- Le Conseil d'Etat peut-il nous dire comment il envisage de résoudre ce problème, et s'il est par exemple prêt à augmenter les subventions à l'AFJ?
- Le Conseil d'Etat peut-il nous dire également comment, avec cette nouvelle loi si elle est acceptée par le peuple le 19 juin, il entend soutenir les structures d'accueil dans les communes qui ont déjà atteint leur quota de places?

Cosignataires: L. Debrot, D. Ziegler, J-J. Aubert, P. Herrmann, F. Jeandroz, V. Pantillon, G. Hirschy, C. Maeder-Milz, A. Shah, C. Dupraz, D. de la Reussille et S. Barbetti Buchs